

Interpellation à l'attention du Synode d'été des 24 et 25 mai 2022

Fin d'Unfassbar et promotion d'idées émergentes dans l'Eglise

Le 16 mars de cette année, nous avons reçu une nouvelle tout à fait catastrophique: l'association Unfassbar (bar de l'improbable) a annoncé sa dissolution d'ici fin 2022, en indiquant que les deux pasteurs qui avaient été engagés à l'époque pour le projet, Christian Hofer et Tobias Rentsch, se réorientaient. Bernhard Jungen, le pasteur fondateur d'Unfassbar, avait déjà pris sa retraite en décembre 2021 et sa fête d'adieux a eu lieu le 26 avril 2022. La dissolution a été décidée par le comité de l'association et sera formellement actée en novembre 2022.

La disparition du bar de l'improbable constitue une grande perte pour notre Eglise. Le projet innovant d'une présence ecclésiale, sous forme d'un bar mobile à vélo (suivi d'un second, peu après la création du premier) pouvant se déplacer là où se trouvent les gens et leur offrir discrètement une occasion de discuter, a été couronné de succès. Depuis sa création, le bar de l'improbable a été présent lors de plus de 200 manifestations, et a provoqué des milliers d'échanges uniques en leur genre, dans une large mesure avec des personnes éloignées de l'Eglise. Les nombreux retours médiatiques positifs dans toute la Suisse se sont fait l'écho de cette action très appréciée qui correspondait également parfaitement à l'objectif formulé dans le programme de législation «Eglise: rencontre et mouvement», et tout aussi bien à l'idée directrice «Soigner les héritages – Ouvrir des espaces» de la Vision 21. Le Conseil synodal a également toujours réitéré son avis favorable, il a accordé son soutien au bar de l'improbable et, lors du Synode 2018, il a sollicité un crédit de CHF 160 000.- qui a été approuvé.

Il est donc d'autant plus surprenant que le communiqué de presse d'Unfassbar indique laconiquement que malgré «plusieurs discussions communes en vue d'élargir et de pérenniser la collaboration avec les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure», aucune issue favorable n'a été trouvée pour «consolider le projet».

Ce constat soulève quelques questions:

- Pourquoi les discussions n'ont-elles pas abouti?
- L'échec de ces discussions a-t-il fait l'objet d'une réflexion à l'interne? En a-t-on tiré des enseignements?
- A l'avenir, comment le Conseil synodal envisage-t-il d'encourager, d'accompagner et de consolider l'émergence de nouvelles formes d'Eglise?